



BANQUE *Solfea*

Pour un habitat  
éco-efficace

**Prêt  
DolceVita**  
gaz naturel  
de la Banque Solfea



**Prêt bonifié par GDF SUEZ**  
pour une installation éco-efficace  
au **gaz naturel**

En partenariat avec

**GDF SUEZ**

**DolceVita**

à partir  
de 1%  
TEG annuel  
fixe\*

## GDF SUEZ DolceVita vous accompagne dans votre projet d'éco-efficacité au gaz naturel

CHOISISSEZ LA MENSUALITÉ ADAPTÉE À VOTRE BUDGET  
PARMI NOS 3 FORMULES :

Nous vous aidons à réaliser vos travaux grâce à une solution de financement\* à taux aidés par GDF SUEZ à partir de 1% TEG annuel fixe.

à partir  
de  
120€

### MENSUALITÉ ECOTONIC

MONTANT de 1500 à 21500€	Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**
1 500 à 4 000€	120 €	1%	3 000 €	26/3 032,81 €
4 001 à 6 000€	150 €	1,95%	5 000 €	35/5 143,40 €
6 001 à 8 000€	180 €	2,65%	7 000 €	41/7 322,97 €
8 001 à 10 000€	200 €	3,95%	9 000 €	49/9 741,92 €
10 001 à 12 000€	220 €		11 000 €	55/12 017,86 €
12 001 à 15 000€	275 €		13 000 €	52/14 130,96 €
15 001 à 18 000€	320 €		16 000 €	55/17 480,57 €
18 001 à 21 500€	375 €		20 000 €	59/21 988,19 €

à partir  
de  
90€

### MENSUALITÉ ECORELAX

Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**
90 €	1,75%	3 000 €	35/3 076,96 €
110 €	2,75%	5 000 €	49/5 282,27 €
130 €	3,75%	7 000 €	59/7 663,83 €
150 €	4,45%	9 000 €	68/10 170,88 €
170 €		11 000 €	74/12 563,34 €
215 €		13 000 €	69/14 706,52 €
240 €		16 000 €	77/18 355,88 €
285 €		20 000 €	82/23 130,94 €


à partir  
de  
50€


### MENSUALITÉ ECOZEN

Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**
50 €	3,95%	3 000 €	67/3 340,52 €
75 €		5 000 €	76/5 640,63 €
100 €		7 000 €	80/7 949,43 €
115 €	4,55%	9 000 €	93/10 653,90 €
135 €		11 000 €	98/13 126,18 €
150 €		13 000 €	105/15 717,79 €
170 €		16 000 €	117/19 724,40 €
195 €		20 000 €	130/25 225,51 €


\* Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe bonifié par GDF SUEZ de 1% à 4,55%. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une 1<sup>ère</sup> échéance 30 jours après le décaissement. \*\* Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative. Conditions au 01/01/2015 pouvant être modifiées sans préavis.


#### Le Prêt DolceVita gaz naturel est réservé aux particuliers, dans le cadre d'une installation de chauffage/eau chaude au gaz naturel, pour financer :

 Une chaudière individuelle à haute performance énergétique (type condensation) ou une chaudière individuelle couplée à une VMC (type basse température)

 Un équipement de régulation

#### Et, en complément, des travaux d'isolation thermique :

 En comble perdu ou en rampant de toiture, des murs en façade ou pignon, du sol sur ou sous plancher bas, des toitures terrasses

 Sur les fenêtres de toiture, les autres fenêtres ou portes-fenêtres

Voir les conditions d'éligibilité des matériels dans la demande de prêt (fiche de solvabilité).

- > Prêt affecté de 1 500 à 21 500 €
- > TEG annuel fixe de 1% à 4,55% (taux débiteurs fixes correspondants de 1% à 4,46%)
- > Durées de 13 à 143 mois
- > Mensualités de 50 à 375 €
- > 0 € de frais de dossier

**Exemple** pour un montant financé de **4 800 €** au **TEG annuel fixe de 2,75%** (taux débiteur fixe correspondant : 2,72%) : durée de remboursement de **46 mois avec une mensualité ECORELAX** (hors assurance facultative) de **110 €** (dernière mensualité pour solde : **109,62 €**). **Montant total dû** (capital + intérêts) hors assurance facultative : **5 059,62 €**.

Coût mensuel de l'assurance facultative (en sus de la mensualité) de 4,80€ (si moins de 60 ans lors de l'adhésion) au Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,33%. Coût total dû au titre de l'assurance facultative de 220,80€. Cette assurance facultative couvre les risques de décès, de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et d'Incapacité Totale de Travail.

#### ASSURANCE FACULTATIVE :

- Coût mensuel pour 1 000 € empruntés (en sus de la mensualité) : 1€ si l'emprunteur est âgé de moins de 60 ans à la date d'adhésion. 1,40 € si l'emprunteur est âgé de 60 ans ou plus à la date d'adhésion.
- -20% pour le co-emprunteur sur sa cotisation d'assurance éventuelle, dans le cas d'une adhésion de l'emprunteur et du co-emprunteur.

**Souscription sur le contrat de crédit** : les conditions de cette assurance peuvent être consultées sur la notice d'information jointe au contrat de crédit et sur [www.banquesolfea.fr](http://www.banquesolfea.fr)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Le prêt DolceVita gaz naturel est réservé aux particuliers, pour financer une installation de chauffage au gaz naturel dans un logement existant.

## POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE PRÊT, C'EST TRÈS SIMPLE

- 1** Vous envoyez à la Banque Solfea (adresse ci-dessous) cette demande de prêt (fiche de solvabilité) dûment **complétée, datée, signée** et portant le(s) cachet(s) de(s) l'entreprise(s) qui réalisera les travaux. N'oubliez pas de joindre les justificatifs demandés.
- 2** Dès réception de votre **dossier complet**, la Banque Solfea vous informe de sa décision par courrier et vous adresse votre fiche d'informations précontractuelle, votre contrat de crédit ainsi que le mandat de prélèvement SEPA, à renvoyer signés. Aucune domiciliation de revenus n'est exigée.
- 3** À l'achèvement des travaux, la Banque Solfea règlera directement l'entreprise(s), dès réception de la copie de la facture, de l'Attestation sur l'Honneur et du Bon À Payer signés par vous et le professionnel.

### IMPORTANT : JOINDRE UNE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS

(cochez les cases pour vous assurer de ne rien avoir oublié)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> <b>Devis détaillé des travaux</b> comprenant les références exactes des équipements et/ou matériaux <b>et portant votre accord et signature</b>   | <input type="checkbox"/> <b>Si vous êtes concerné :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Copie d'un avis de paiement des allocations familiales et/ou logement et/ou rente</li><li>• Si revenus fonciers : <b>déclaration 2044</b></li></ul> |
| <input type="checkbox"/> <b>Relevé d'identité bancaire</b>   |   |
| <input type="checkbox"/> <b>Justificatifs pour l'emprunteur et le co-emprunteur :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Carte nationale d'identité recto et verso ou titre de séjour ou passeport (en cours de validité)</li><li>• Justificatif de domicile de moins d'un an (quittance EDF, GDF SUEZ, eau, facture téléphone fixe ou quittance d'assurance habitation)</li><li>• Justificatifs de revenus :<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Salarié : <b>2 derniers bulletins de salaire</b></li><li>&gt; Non salarié / retraité : <b>toutes les pages du dernier avis d'imposition</b></li><li>&gt; Retraité de moins de 2 ans : <b>justificatifs de pension de retraite</b></li></ul></li></ul> | <input type="checkbox"/> <b>Si votre demande est faite au nom d'une SCI :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Statuts de la société</li><li>• Extrait K bis</li><li>• Déclaration 2072</li></ul>  |

Pour l'envoi de vos dossiers

**Banque Solfea - TSA 64140 - 77217 AVON Cedex**  
ou  
**etudes.dossier@banquesolfea.fr**

Mette en objet de votre mail : NOM, Prénom emprunteur et Nom du prêt  
Exemple : DUPONT François Prêt DolceVita gaz naturel

Contacts Banque Solfea

**01 40 17 55 00** Du lundi au vendredi de 8h à 19h (vendredi 18h)  
**www.banquesolfea.fr**

Pour suivre l'avancement  
de votre dossier de prêt  
sur **www.banquesolfea.fr**

**Rendez-vous dans l'ESPACE PARTICULIERS**

Cliquez sur "Accéder à mon Espace Sécurisé" puis sur "Première connexion"  
Pour l'accès à ce service, veillez à bien renseigner votre numéro de téléphone mobile ainsi que votre adresse e-mail sur la fiche de solvabilité

